

À PARTIR DU 9 JANVIER 2017
LA CAF DE PARIS CHANGE SES MODALITÉS D'ACCUEIL



Espace numérique • Espace rendez-vous • Point informations
À CHAQUE SITUATION, SON ESPACE

A partir du 9 janvier 2017, découvrez le nouvel accueil de la Caf de Paris.

Trois nouveaux espaces pour une solution d'accueil adaptée à votre situation.

Espace numérique : des démarches en ligne accompagnées

Vous souhaitez prendre un rendez-vous à la Caf, faire une demande de prestations, mettre à jour votre situation, effectuer une déclaration trimestrielle de ressources, consulter votre compte, imprimer une attestation, ... ?

Toutes ces démarches peuvent être effectuées depuis le site Caf.fr.

Des ordinateurs sont toutefois mis à votre disposition dans nos espaces numériques.

Si vous rencontrez une difficulté un conseiller sera présent pour vous accompagner.



Espace rendez-vous : des entretiens pour mieux vous accompagner

Vous avez des questions sur vos droits, vous avez besoin de faire un point précis sur votre situation avec un conseiller ?

Prenez rendez-vous avec la Caf !

Un conseiller vous recevra et fera un point complet sur votre dossier

Prenez rendez-vous en ligne sur

Caf.fr > Ma Caf > Contacter ma Caf
> prendre un rendez-vous.

Point informations : des réponses aux questions d'ordre général

Vous avez besoin d'un renseignement d'ordre général ?

Un conseiller vous apportera une réponse lors de votre passage au Point informations.

Vous pourrez aussi y déposer un dossier afin de vous assurer qu'il est complet.